

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

ZEP : non

Téléphone : 03 83 49 11 94

Télécopie : 03 83 49 53 18

Mèl de l'établissement : ce.0540085@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/lpBertrandSchwartz/>

Personne contact (mèl) : marinette.righetti@ac-nancymetz.fr

Classes concernées : CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie (AEM)

Disciplines concernées :

- **Connaissance des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Manutention mécanisée**
- **Suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles**

Date de l'écrit : Août 2011 –

Résumé :

Utilisation de l'architecture modulaire du CAP AEM réalisé en 2005/2006 par Frédéric BIGORGNE, Olivier MATHERON, Alain FOURNIER, Guy MORO et Martial GRANDJEAN.

Le public concerné est une classe de CAP constituée de publics prioritaires (ex : SEGPA, Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Cette architecture fait évoluer les pratiques pédagogiques à travers une organisation novatrice des référentiels en lien direct avec les métiers de la logistique. Cette pédagogie privilégie l'enseignement par thème en décroissant les disciplines professionnelles.

Chaque module interdisciplinaire est évalué à la fin de sa réalisation. Ce projet doit permettre la remotivation des élèves par une pédagogie active et réaliste et endiguer l'absentéisme et les sorties sans qualification.

Ce projet a été validé par le Conseil d'Administration du lycée en mai 2010.

Mots-clés : CAP, modularisation, élève en difficulté, absentéisme

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel

Bilan de l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

EXPERIMENTATION

Modularisation du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie

ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Avant la rentrée.....	3
Premier trimestre	3
Deuxième trimestre.....	7
Troisième trimestre.....	9
Qu'en est-il des 2 défis à relever ?	9
Schéma de la progression annuelle.....	12
Conclusion	12

Avant la rentrée

Dès le mois de juin 2010 il a été décidé pour la classe de CAP AEM :

- De réduire le nombre de professeurs intervenant dans cette classe afin de ne pas confronter les élèves à une rupture trop brusque par rapport à leur structure d'origine. En effet ces élèves ont besoin de repères solides et limités pour prendre confiance en eux et s'affirmer, donc seuls deux professeurs interviendront en logistique dans cette classe à savoir Mmes RIGHETTI et SAUVAGE.
- De dédier à cette classe la salle 10 équipée d'un projecteur fixe avec connectique au bureau et de 15 postes informatiques avec connexion Internet. Une salle unique pour ces élèves nous a paru être la meilleure solution pour leur éviter la gestion des affaires à préparer pour le lendemain (ces élèves ont un manque de méthodologie certain) d'une part et les rassurer en leur donnant « leur salle » d'autre part. Il sera malheureusement impossible d'étendre cette décision à l'ensemble de leurs matières en raison de la spécificité de certaines salles.
- Les immerger rapidement dans le milieu professionnel d'un agent d'entrepôt et de messagerie pour palier à l'éventualité d'élèves affectés par défaut et qui par conséquent risquent de tout ignorer de cette section
Mme Righetti se charge de l'organisation de cette visite et tout particulièrement des démarches administratives tant auprès de l'entreprise Berger-Levrault Editions à Champigneulle (entreprise partenaire de notre lycée) que de l'administration du lycée.

1^{er} trimestre

La capacité théorique de cette section a été réduite de 15 à 9 élèves. En enseignement général cette section est regroupée avec la classe de CAP EVS dont la capacité est également de 9 élèves.

Le jour de la rentrée nous avons donc face à nous 9 élèves (2 filles et 7 garçons).

Voici leurs origines :

- 1 élève de 3^e SEGPA de l'EREA d'Epinal
- 1 élève vient de l'ULIS (ex EPI) du LP Cyfflé de Nancy
- 5 élèves viennent de 3^e SEGPA
- 2 élèves viennent de 3^e DP6

Avec Mme sauvage nous avons utilisé l'architecture modulaire du CAP AEM réalisée par Frédéric BIGORGNE, Olivier MATHERON, Alain FOURNIER, Guy MORO et Martial GRANDJEAN en respectant bien sûr le règlement d'examen et en profitant de la souplesse de travail qu'elle permet.

Rappelons l'identification des modules :



Pour identifier l'entreprise logistique (Module 1), dès leur première après-midi de rentrée nous avons conduit nos élèves chez Berger-Levrault, munis d'un questionnaire élaboré par Mme Righetti il y a 4 ans et auquel Mme Sauvage a apporté quelques questions supplémentaires afin de superviser la totalité des fonctions de la logistique.



Ce questionnaire a été soumis au préalable à l'entreprise afin qu'elle puisse prendre connaissance de nos attentes dans la présentation de l'entrepôt et dans la présentation des différents métiers accessibles aux titulaires du CAP AEM.

A la fin de cette visite une élève nous a interpellés sur le fait que ce n'était pas du tout ce qu'elle voulait faire. Nous avons immédiatement alerté l'Administration de notre lycée qui a fait le nécessaire pour répondre à sa demande en la réorientant dans une section vente. En parallèle, nos collègues de CAP EVS, qui

avaient également consacré l'après-midi du premier jour à une visite d'entreprise répondant aux exigences de leur enseignement ont été confrontés au problème d'une élève qui ne souhaitait pas rester dans la section EVS car son premier vœu avait été AEM. Nous avons donc pu l'intégrer dans notre section.

Malgré les efforts fournis pour informer les collègues du secteur en amont, malgré la journée Portes Ouvertes et les minis stages proposés aux élèves susceptibles de rejoindre cette section, nous constatons qu'il y a toujours quelques élèves orientés par défaut

1^{er} enseignement : Puisqu'à la rentrée nous ignorons si les élèves affectés en AEM ont eu connaissance des exigences du métier par un ou plusieurs stages de découverte dans une entreprise de logistique, il est indispensable d'organiser une visite d'entrepôt dès la première semaine.

Courant deuxième quinzaine de septembre, un élève récurrent a été intégré dans notre classe. Il est allé jusqu'en 3^e mais dans un état d'esprit totalement en conflit avec l'école ; celui-ci s'exprimant par un absentéisme très lourd par le passé.

Réconcilier cet élève avec l'école et l'accompagner dans un projet professionnel est le défi que nous souhaitons relever. La pédagogie qu'implique la modularisation, à savoir privilégier l'enseignement par thème en décroissant les disciplines professionnelles, va-t-elle le permettre ? Le rendez-vous pour la réponse est fixé au plus tard à la fin de l'année scolaire.

➤ Toujours dans le souci de la découverte de l'entreprise de logistique nous avons décidé de faire partir nos élèves en entreprise pour une période de deux semaines, quinze jours avant les vacances de la Toussaint.

Notre formation initiale en PLP Secrétariat bureautique nous a permis de détecter un grand manque de savoir être de nos élèves. Nous avons donc décidé de mettre l'accent sur ce point essentiel, avant de les envoyer en entreprise.

Nous les avons donc préparés à la communication téléphonique, à leur prise de contact avec les professionnels, à l'utilisation du vocabulaire professionnel, à la tenue vestimentaire adaptée à leurs différentes entreprises, à la notion de la hiérarchie et le respect d'autrui.

➤ Il nous est également apparu indispensable de traiter quelques notions indispensables de sécurité en entrepôt et d'équipement de protection des individus, même si ces points ne sont abordés que dans le MODULE 2. La modularisation, par sa souplesse nous a permis de le faire.



➤ Nous avons voulu tenir compte des remarques faites les années précédentes par les différents tuteurs à savoir leur étonnement de constater que les élèves n'avaient jamais manipulé de transpalette.

Nous nous sommes chargées de les faire manipuler cet engin dans le magasin-école de notre établissement.

➤ Nous avons en parallèle voulu mettre l'accent sur l'organisation rigoureuse du travail en entrepôt. Pour ce faire nous avons orchestré l'organisation de leurs dossiers en les comparant à un palettier qui, mal organisé, engendre une perte de temps et par conséquent d'argent pour l'entreprise. Ce fut très long mais quel plaisir d'entendre les élèves dire « *Madame, on trouve tout de suite ce qu'on cherche dans nos dossiers* ».

Travailler les 4 points ci-dessus nous a demandé beaucoup de patience et d'énergie mais nous en avons été récompensées lors de nos visites de stages : les tuteurs ont apprécié nos élèves ; sur les 10 un seul a posé problème en entreprise, tous les autres ont été félicités pour leur comportement, leur sérieux et leur curiosité. Les différentes entreprises ont donné leur accord pour une autre période de formation si l'élève le souhaitait.

Concernant l'élève qui a posé problème nous avons réalisé qu'il était réfractaire à toute autorité, à tout travail répétitif mais qu'il était performant dans des travaux qui demandaient de la force. Nous avons donc décidé, pour la deuxième période en entreprise, de le placer dans une entreprise de matériaux de construction. La modularisation nous permettra-t-elle de recadrer cet élève et surtout de l'aider à trouver et concrétiser un projet professionnel qu'il n'a pas pour l'instant ? Autre défi à relever !

2^{ème} enseignement : Bien préparer les élèves en insistant sur le savoir-être, la communication, la sécurité et l'organisation est indispensable pour une bonne intégration en entreprise.

3^{ème} enseignement : Initier les élèves à la manipulation du transpalette avant de les envoyer en entreprise.

Retour de la première période de formation en entreprise.

Les élèves nous sont revenus riches d'expériences (à leur niveau bien sûr) et ils avaient à cœur de les faire partager, les cours sont devenus très « vivants » : à chaque notion abordée chacun apportait l'exemple de « son » entreprise. Cette séquence et surtout la reconnaissance par les tuteurs, leur ont redonné confiance.

Leur projet professionnel s'installait : travailler dans un entrepôt c'est bien ce qu'ils voulaient faire.

Notre élève récurrent n'avait donné ni signes de lassitude, ni signes d'absentéisme.

Nous avons poursuivi les différents thèmes du Module 1 avec une classe motivée, volontaire et où chaque élève avait retrouvé une certaine confiance en lui.

Les résultats du premier trimestre ont été encourageants : le conseil des professeurs a félicité 1 élève et en a encouragé 5 autres.

Nous avons fixé la deuxième période de formation de trois semaines en entreprise juste avant les vacances de février 2011. Nos élèves étaient tellement motivés qu'avant les vacances de Noël tous, sauf 1, avaient trouvé leur entreprise et étaient à jour avec les documents administratifs s'y rapportant. Cette situation est assez exceptionnelle et elle démontre bien l'intérêt de cette promotion pour la formation.

Courant décembre, nos collègues formateurs à la plate-forme logistique ont sollicité l'ensemble des enseignants de logistique pour confier l'adressage des palettiers de la plate-forme à une classe.

Nous avons proposé de faire intervenir nos CAP AEM.

Deuxième trimestre

Tout en continuant à développer les notions du module 1, nous avons, dès janvier, commencé à élaborer cet adressage.

Cette action a beaucoup intéressé les élèves et c'est un travail minutieux que nous leur avons fait réaliser. Pendant ces séances nous en profitons pour glisser quelques notions de sécurité liées aux chariots élévateurs, et à la circulation dans l'entrepôt.



Nous avons continué à développer le module 1 et l'avons terminé juste avant le départ des élèves pour leur deuxième période de formation en entreprise, qui cette fois s'est étalée sur 3 semaines. Ce module est évalué à la rentrée des vacances de février.

Cette deuxième période de formation en entreprise s'est avérée très positive pour tous nos élèves sauf un, toujours le même, et pourtant cette fois-ci l'activité de l'entreprise aurait dû correspondre à ses capacités et à ses souhaits.

Tous nos élèves ont réussi les tests proposés au MODULE 1.

Le conseil des professeurs du deuxième trimestre a félicité 2 élèves, encouragé 4 élèves et averti 1 élève.

Troisième trimestre

A la rentrée des vacances de Pâques nous avons commencé à traiter le module 3, Le module 2 étant traité en grande partie par nos collègues formateurs à la plate forme logistique.

Nous n'avons rencontré aucune difficulté pour ce module 3 dont la partie pratique a été vue en entreprise, nous traitons, nous, la théorie.

Le règlement d'examen nous impose l'élaboration de 3 fiches en droit - économie. La grande difficulté est de préparer les élèves à cette épreuve.

En effet jusqu'à présent nous avons veillé à ne jamais prononcé les termes droit et économie puisque nos élèves y sont réfractaires, nous les avons, chaque fois que c'était possible, intégrés dans les situations d'entreprise, par exemple nous avons traité les charges sociales et les organismes collecteurs à partir d'un bulletin de salaire qu'un élève avait rapporté de sa période de formation en entreprise.

Puisque cette classe progressait correctement nous avons décidé de leur demander d'élaborer une première fiche pour la fin de cette première année. Tous ont rendus cette fiche avant de partir en juin pour la troisième période de formation en entreprise. Que de temps gagné pour la deuxième année où les élèves auront pratiquement toutes leurs épreuves de CCF à réaliser.

Cette classe a participé aux journées Portes ouvertes de l'établissement les 25 et 26 avril. C'est avec une grande fierté que nos élèves ont expliqué aux visiteurs l'élaboration et le fonctionnement de l'adressage des palettiers de notre plate-forme logistique.



Nous avons beaucoup regretté de ne pas pouvoir emmener, suite à des exigences administratives en particulier pour le transport, nos élèves dans différentes entreprises des environs. Pour les années à venir nous nous organiserons différemment et réaliserons ces sorties qui, à notre avis, sont indispensables pour concrétiser nos enseignements.

Pour des raisons de santé une professeure a été arrêtée 1 mois. Elle a été immédiatement remplacée. Sa remplaçante et une autre professeure de l'équipe ont terminé le module début juin. Tous nos élèves ont passé avec succès les différents tests.

Le responsable de la plate-forme logistique nous a informées que cette classe serait en formation CACES (Module 2) la semaine du 6 au 10 septembre 2011. Mme Sauvage s'est donc chargée de voir les notions du Module 2 pré-requises pour cette semaine de formation.

La période de formation en entreprise s'est très bien déroulée à l'exception d'un élève qui a démissionné de l'entreprise et du lycée avant de terminer sa période de formation.

La bonne progression de cette première année nous permettra d'aborder l'année suivante en toute quiétude puisque nous aurons largement le temps de traiter les modules 4, 5, 6 et 7 qui sont beaucoup plus courts pour les raisons suivantes :

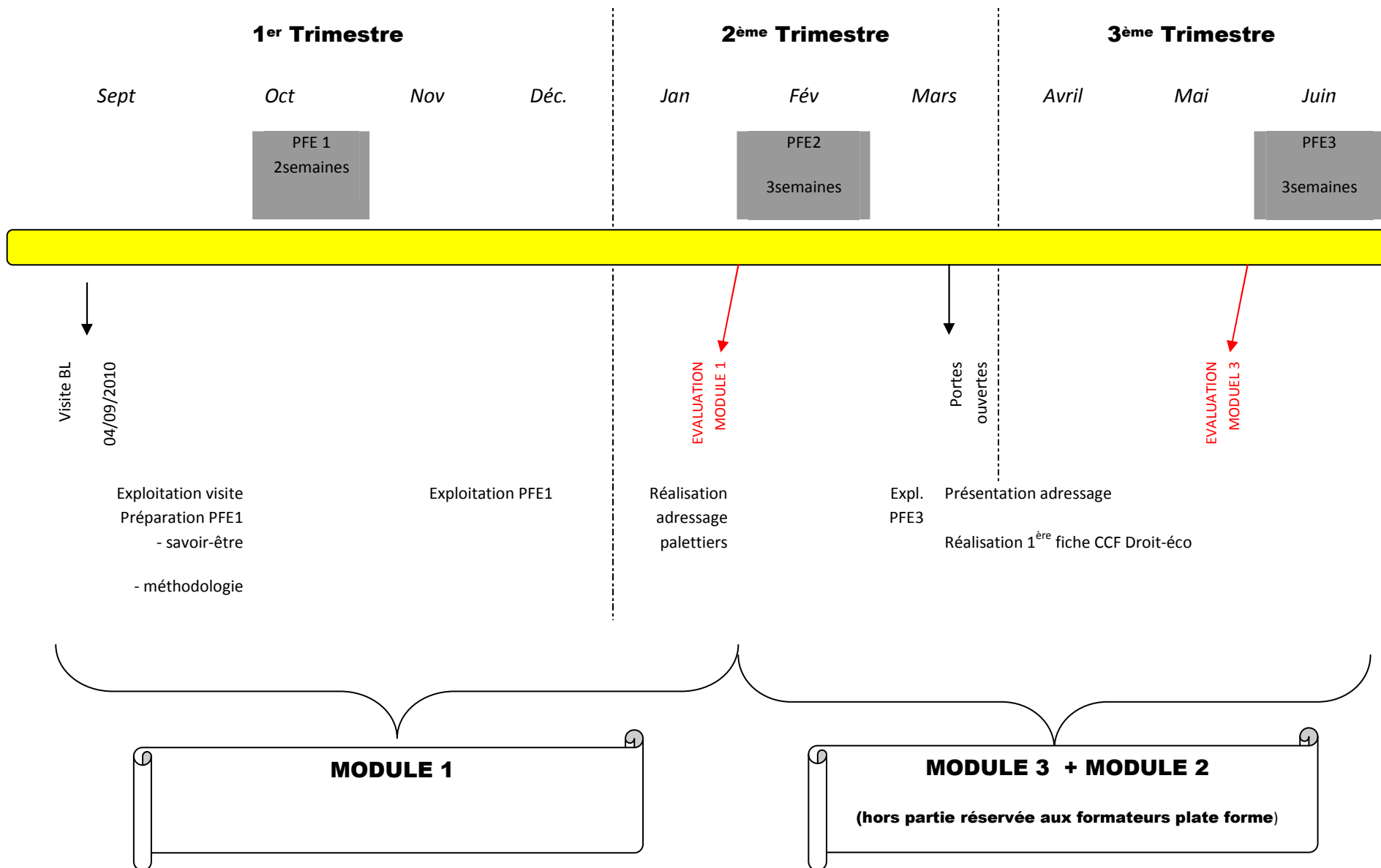
- certaines notions ont été abordées dans le cadre du module 1,
- la pratique a été acquise par les élèves au cours des Périodes de Formation en Entreprise.

Qu'en est-il des deux défis que Mme Righetti et Mme Sauvage avaient à relever ?

- L'élève démissionnaire est celui qui nous a posé des problèmes dès le début de l'année scolaire, la modularisation ne nous a pas permis de le remotiver et donc d'éviter sa sortie sans qualification. Nous sommes convaincues que pour cet élève aucune pratique pédagogique, quelle qu'elle soit, n'y serait parvenue.

- Notre élève «récurrent», à partir du deuxième trimestre et malgré un terrible drame familial, n'a jamais été absent. Il a expliqué courant mai à Mme Sauvage qu'il mettait tout en œuvre pour obtenir son CAP. Nous sommes convaincues que dans le système de pédagogie traditionnelle cet élève aurait à nouveau quitté le système scolaire.

SCHEMA DE LA PROGRESSION



Conclusion

Il est impératif, même si cette architecture modulaire ne le prévoit pas expressément dans la découpe de ses modules, de consacrer une partie du premier trimestre de la première année de CAP au **savoir-être** des élèves et à la **méthodologie**.

La modularisation n'est certes pas le remède à tous les maux de nos élèves et en particulier à ce fléau qu'est leur manque de motivation, mais elle aide beaucoup à réduire leur intensité.

Mme Sauvage a fait valoir ses droits à la retraite, elle cédera la place à Mme Casagrande. Quant à Mme Righetti elle continuera à utiliser la modularisation comme pédagogie sans toutefois le faire dans le cadre d'une expérimentation. En effet, elle la pratique depuis l'année scolaire 2007-2008 (début de l'expérimentation) et ne pense plus pouvoir apporter de grandes innovations mais simplement quelques ajustements en fonction des élèves qui diffèrent tous les ans.

En ANNEXE le questionnaire de la visite d'entreprise du Module « Identifier l'entreprise logistique »

Mme SAUVAGE et Mme RIGHETTI

LPR Bertrand Schwartz

Août 2011